



PHAST

Promoteur d'interopérabilité

Free Set CIOdc Licence Utilisateur



Free Set CIOdc

Licence Utilisateur

PRÉAMBULE

PHAST est une entreprise de service numérique immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le n° 489 472 043 RCS Paris, dont le siège social est situé au 25 rue du Louvre à Paris (75001). PHAST est depuis de nombreuses années un acteur central dans le domaine des terminologies de santé et des standards informatiques. C'est à ce titre que PHAST a été à l'origine de la création du standard d'interopérabilité sur le circuit du médicament dans les établissements de soins, le standard PN13-SIPh. Ce standard est composé de 4 éléments techniques :

- un référentiel d'architecture technique
- un schéma XML
- un référentiel des nomenclatures
- CIOdc, le référentiel d'interopérabilité sémantique du médicament en dénomination commune.

En phase avec le mouvement mondial d'ouverture des standards, PHAST confie en 2020 la gestion et la maintenance de trois des quatre éléments constitutifs du standard à l'association Loi 1901 Interop'Santé. Le référentiel produits CIOdc reste la propriété exclusive de la société PHAST et soumis à licence payante. Cependant afin de faciliter la mise en œuvre du standard, PHAST souhaite diffuser largement un sous-ensemble du référentiel CIOdc nécessaire et suffisant pour répondre aux exigences d'interopérabilité sémantique portées par le standard PN13-SIPh sur le médicament. Ce sous-ensemble est dénommé ci-après « Free Set CIOdc ». Tous tiers ayant un intérêt à exploiter ce « Free Set CIOdc » sera ci-après nommés l'« Utilisateur ».

En accédant et en téléchargeant le Free Set CIOdc, l'Utilisateur reconnaît avoir pris connaissance des termes de la présente licence et en accepter les termes sans condition ni réserve.

ARTICLE 1 – OBJET

Aux termes de la présente licence, l'Utilisateur bénéficie d'un droit personnel, non exclusif et gratuit d'exploitation du Free Set CIOdc, dans le monde entier et pour la durée des droits de propriété intellectuelle, dans les conditions exprimées ci-dessous.

- Les informations objet de la licence sont celles fournies par PHAST® en l'état, telles qu'elle les détient dans le cadre de ses activités.
- Toutes les données sont fournies au format FHIR ValueSet
- L'accès aux Informations se fait par interrogation d'un service dédié hébergé sur un serveur maintenu par PHAST®. La connexion à ce service nécessite un identifiant et un mot de passe fournis par PHAST®.

Il est entendu entre les Parties que la présente licence emporte la gratuité du droit d'utilisation sur le Free Set CIOdc, dans les conditions définies ci-après.



ARTICLE 2 – DROITS CONCÉDÉS

L'Utilisateur est autorisé à :

- Reproduire, représenter, copier, intégrer, publier et transmettre le Free Set CIOdc.
- Diffuser, télé-transmettre et redistribuer le Free Set CIOdc.
- Exploiter le Free Set CIOdc à titre commercial.

Il est entendu entre les Parties que l'Utilisateur ne peut ni altérer le Free Set CIOdc, ni le modifier, ni dénaturer son sens.

En outre l'Utilisateur reconnaît et accepte que PHAST® conserve la propriété exclusive des droits d'adaptation, de modification, de correction, de développement et de traduction.

Il est entendu entre les Parties que la présente licence n'emporte pas, pour l'Utilisateur, le droit d'éditer un site internet reproduisant tout ou partie du Free Set CIOdc.

ARTICLE 3 – CONDITIONS D'EXERCICE DES DROITS CONCÉDÉS

Les droits mentionnés à l'article 2 de la présente licence sont concédés sous réserve de mentionner la paternité des jeux de valeurs du Free Set CIOdc (leur source) et la date de leur dernière mise à jour.

Cette mention de paternité ne confère aucune reconnaissance, garantie ou caution par PHAST® de l'exploitation du Free Set CIOdc faite par l'Utilisateur.

ARTICLE 4 – PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

PHAST® est titulaire de l'ensemble des droits de propriété intellectuelle afférents au Free Set CIOdc et informations qui pourraient être communiqués à l'Utilisateur pour les besoins de la présente Licence, et auquel ce dernier pourrait avoir accès, les présentes n'opérant aucun transfert de propriété.

L'Utilisateur s'interdit de porter atteinte directement ou indirectement aux droits de propriété de PHAST®. À cet effet, l'Utilisateur s'engage à prendre toutes les mesures nécessaires à la protection desdits droits, tant à l'égard de son personnel que des tiers et notamment maintiendra en l'état toutes les mentions de propriété ou de copyright qui seront portées sur l'ensemble du Free Set CIOdc.

ARTICLE 5 – RESPONSABILITÉ

Le Free Set CIOdc est mis à disposition par PHAST® sans autre garantie expresse ou tacite que celles prévues par la présente licence.

PHAST® ne peut garantir l'absence de défauts ou d'irrégularités éventuellement contenues dans le Free Set CIOdc, et ne garantit pas non plus la fourniture continue du Free Set CIOdc.

L'Utilisateur est responsable de la bonne adéquation du Free Set CIOdc à ses exigences et besoins professionnels et de l'usage et des interprétations qu'il fait des documents obtenus via PHAST®. Il reste également seul responsable des actes et conseils qu'il en déduit ou émet.

L'utilisation du Free Set CIOdc par l'Utilisateur et/ou tous tiers à qui le Free Set CIOdc serait rendu accessible par l'intermédiaire de l'Utilisateur se fait donc sous sa/leur seule responsabilité et à ses/leurs



risques et périls. PHAST® ne saurait être tenue responsable des conséquences éventuelles pouvant résulter d'une erreur de prescription, de délivrance, d'administration ou plus généralement d'utilisation du Free Set CIOdc.

PHAST® ne peut être tenue pour responsable de toute perte, préjudice ou dommage de quelque sorte subie par l'Utilisateur ou par des tiers du fait des informations ou de leur exploitation.

En cas de recours d'un tiers contre PHAST® du fait de l'exploitation du Free Set CIOdc faite par l'Utilisateur, l'Utilisateur en supportera seul les conséquences financières.

ARTICLE 6 – INCESSIBILITÉ

Les présentes conditions contractuelles sont consenties à l'Utilisateur à titre strictement personnel. La présente licence ne peut être transférée, cédée ou concédée sans l'accord express de PHAST®.

ARTICLE 7 – STIPULATIONS GÉNÉRALES

7.1 Modification des conditions de mise à disposition du Free Set CIOdc – Modification de la licence

PHAST® peut à tout moment mettre un terme ou modifier la présente licence afin, notamment, de la rendre conforme à de futures dispositions légales ou réglementaires, sans que l'Utilisateur ne puisse prétendre à aucune indemnité.

7.2 Résiliation de la licence

La licence est résiliée de plein droit en cas de manquement de l'Utilisateur à ses obligations. Notamment, la violation des droits de propriété intellectuelle de PHAST® entraînera la résiliation immédiate et sans préavis de la présente licence, sans préjudice de toute demande de dommages et intérêts.

La Licence peut également être résiliée pour un motif d'intérêt général ou en cas de force majeure se prolongeant durant une durée supérieure à un mois.

La Licence peut également être résiliée par PHAST® un mois après la notification faite par PHAST® aux Utilisateurs par quelque moyen écrit que ce soit (courrier, mail...), dans le cas où PHAST® déciderait de mettre un terme à son activité de producteur du Free Set CIOdc.

La résiliation prendra effet au terme de la durée d'un mois après réception de la notification. L'Utilisateur reconnaît et accepte que la résiliation ne pourra impliquer aucun versement d'indemnités ou de dommages et intérêts.

7.3 Loi applicable – Jurisdiction compétente

La présente licence est régie par le droit français.

En cas de litige, et si aucun règlement amiable n'aboutit, les deux parties s'en remettront aux Tribunaux de Paris auxquels elles font attribution expresse de compétence, et ce y compris en cas de référé et de pluralité de défendeurs.